

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III M. l'abbé Fournet, p. s. s — IV Œuvre des tabernacles. — V Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 4 juin

On annonce :

La Pentecôte; 6 prophéties, bénédiction de l'eau baptismale et jeûne de la veille;

La collecte, le jour de la Pentecôte, pour les Ruthènes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 4 juin

Messe du dim. dans l'Oct. de l'Ascension, **semi-double**; mém. de saint François Caracciolo et de l'Oct. de l'Ascension; préf. de l'Ascension. — Aux vêpres du dim., mém. 1o de saint Boniface (I vp.), 2o de saint François (II vp.), 3o de l'Oct.

Le samedi, 10 juin

Lecture ou chant des six prophéties (et bénédiction de l'eau, dans les églises paroissiales ou quasi-paroissiales, non dans les chapelles); litanies des saints (du samedi saint) répétées, et messe de la vigile de la Pentecôte, **double de 1e cl.**; une seule oraison; préf. de la Pentecôte.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 juin

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente, a été anticipée au 4 juin.

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombe du 11 juin au 16 juillet, n'aura lieu que le 16 juillet (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 23 juin).

Diocèse de Joliette. — De ce jour, saint Esprit.

Diocèse d'Haileybury. — De ce jour, Pentecôte.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

PARLER dans la *Semaine religieuse* de Montréal de la nouvelle province ecclésiastique de Régina et de l'érection de l'archidiocèse de Winnipeg serait, sans doute, comme dit Cicéron, *porter des chouettes à Athènes*. Aussi je m'abstiendrai de toucher directement le sujet que les feuilles canadiennes ont dû suffisamment faire connaître.

Toutefois, dans le préambule de la lettre apostolique *sub plumbo*, expédiée à cette occasion, il y a une phrase qui mérite d'être remarquée, car elle est une amorce pour des érections de même genre. Après avoir parlé du soin du Saint-Siège d'ériger de nouveaux diocèses ou de nouvelles provinces, quand la grandeur du territoire, le nombre des fidèles, la difficulté des communications ou d'autres inconvénients mettent obstacle à la sollicitude vigilante de l'évêque, le document pontifical arrive au Canada, dont le territoire est si vaste, et qui est divisé en provinces civiles qui sont de véritables états unis seulement par le lien fédéral. De cette situation de fait il conclut à la nécessité d'une hiérarchie indépendante pour chacun de ces états qui devra former une ou plusieurs provinces. Ce sont des prémisses que pose le pape. Il les applique au cas proposé, mais il les appliquera au besoin à d'autres cas.

Cela est si vrai que dans cette même lettre il se réserve expressément le droit de procéder à une nouvelle circonscription ou à un démembrement de ces diocèses quand il le jugera expédient dans le Seigneur. Il est certain, par exemple, qu'en créant la ville de Winnipeg, non pas évêché, mais archevêché, bien que n'ayant pas encore de suffragants, il indique clairement sa pensée d'en faire le centre d'une future province ecclésiastique, car seul ce motif peut justifier la mesure adoptée. Il faut donc s'attendre à ce que, dans un délai plus ou moins

éloigné, Benoît XIII, Pie X et Ber
minion et y augme
moyens d'évangélis
dire l'établissemen

C'est du reste ur
XIII, Pie X et Ber
sil. Presque chaqu
nouveaux diocèses
déjà existants. Et il
silien qu'il est comp
Toutes les bulles me
on divise le territoi
sa demande que la

Les papes ont au
l'ont couverte d'évê
met à l'évêque de
fidèles et le clergé.
ses est une formule
reuse en Italie. Poi
une visite extraordi
nombreuses démissio
pape à l'occasion de
tifier. On prêtait au
tous les pays du mon
nationaux, il n'aurai
teurs pris dans le pa
probable que cette n
point survenue.

Cette mesure discipl
ment. Bien des rensei
par les évêques, qui ne
tière entre les mains

éloigné, Benoît XV tourne à nouveau ses regards vers le Dominion et y augmente ce qui constitue l'un des plus puissants moyens d'évangélisation et de conservation de la foi, c'est-à-dire l'établissement de centres hiérarchiques indépendants.

C'est du reste un procédé très employé par les papes. Léon XIII, Pie X et Benoît XV l'ont tour à tour appliqué au Brésil. Presque chaque année on voit dans ce pays se former de nouveaux diocèses par séparation ou démembrement de ceux déjà existants. Et il faut rendre cette justice à l'épiscopat brésilien qu'il est complètement entré dans la pensée pontificale. Toutes les bulles mentionnent le consentement de l'évêque dont on divise le territoire, et même il est souvent dit que c'est sur sa demande que la division se fait.

Les papes ont aussi appliqué cette doctrine à l'Italie. Ils l'ont couverte d'évêchés souvent très rapprochés. Cela permet à l'évêque de surveiller d'une façon plus efficace les fidèles et le clergé. La visite canonique, qui en bien des diocèses est une formule sans application pratique, est très rigoureuse en Italie. Pour mieux s'en assurer, Pie X avait établi une visite extraordinaire de tous les évêchés italiens, et les nombreuses démissions, plus ou moins forcées, reçues par le pape à l'occasion de cette visite, ont suffi amplement à la justifier. On prêtait au même pontife la pensée de l'établir pour tous les pays du monde catholique. Pour ne point froisser les nationaux, il n'aurait envoyé dans chaque pays que des visiteurs pris dans le pays même ou lui appartenant. Il est très probable que cette mesure eut été prise si la guerre n'était point survenue.

Cette mesure disciplinaire s'explique d'ailleurs très facilement. Bien des renseignements peuvent être fournis sur place par les évêques, qui ne sauraient être confiés à la poste toute entière entre les mains des gouvernements. En France, par

exemple, il serait souverainement imprudent qu'un évêque indiquât dans une lettre les fonds qu'il possède. Constitués petit à petit par les dons généreux des fidèles, ces biens servent à l'entretien des oeuvres du diocèse. Or, si un pareil document tombait entre les mains du gouvernement, il pourrait occasionner la ruine financière du diocèse. C'est ainsi que, quand il s'est agi des communautés religieuses, le gouvernement français a pu se procurer par voie indirecte certain document qu'il tenait à connaître. Je me rappelle une communauté religieuse du nord de la France, qui avait réussi à soustraire au gouvernement ses approbations en cour de Rome. Le gouvernement soupçonnait, il est vrai. Mais il n'avait rien de précis. Il dépêcha à la Congrégation un délégué qui, de l'air le plus innocent du monde, se donna comme agent de cette communauté et demanda à l'archiviste quelques précisions sur ces approbations. L'archiviste, sans défiance, considérant le délégué comme l'homme de confiance de la communauté, donna les précisions et les dates. Quinze jours après, le gouvernement, qui avait les preuves en mains, supprimait la communauté.

* * *

La situation des Eglises orientales, quel que soit leur rite, est complètement différente de celle de l'Eglise latine. C'est pour ce motif qu'il y a à la Propagande une section spéciale pour les affaires du rite oriental. Cette section a son préfet, ses cardinaux, ses officiers, ses consultants, et aussi, il faut le dire, ses règles fixes. Si on excepte les définitions dogmatiques, aucun des décrets rendus pour l'Eglise latine n'est valable pour les Eglises du rite oriental. Il y a entre les deux un fossé profond, que le Saint-Siège s'applique à maintenir. Nous venons d'en avoir une preuve dans un décret du 22 mars 1916.

Les Orientaux enviaient le privilège concédé aux prêtres du

rite latin de célébrer. pressèrent-ils de leur répondit que tine, il n'était pas. Quant à la seconde, étendre ce privilège, cela était proposé clairement la démission.

Pour indiquer aux fidèles dans l'Eglise observer jusqu'à la fin, ristique, c'est-à-dire contre, de midi à six heures, et autant de jours que les lois de l'abstinence.

Il est assez probable que ces divers rites, de ces divers rites, Mais il a voulu, et était faite, bien afin qu'on ne pût l'un à l'autre.

La guerre qui se fait, graves pour le ministère, a ses obligations vis-à-vis de la Pénitencerie de 1914, sous les drapeaux, comme infirmier, et journalière de l'oeuvre, elle avait des inconvénients, peaux se prolongeaient.

ent qu'un évêque in-
possède. Constitués
fidèles, ces biens ser-

Or, si un pareil do-
ernement, il pourrait
èse. C'est ainsi que,
igieuses, le gouverne-

ndirecte certain docu-
elle une communauté
réussi à soustraire au
de Rome. Le gouver-

r'avait rien de précis.
é qui, de l'air le plus
gent de cette commu-

précisions sur ces ap-
s, considérant le délè-
ommunauté, donne les
près, le gouvernement,
nait la communauté.

el que soit leur rite, est
glise latine. C'est pour
e section spéciale pour
tion a son préfet, ses
et aussi, il faut le dire,
éfinitions dogmatiques,
se latine n'est valable
entre les deux un fossé
te à maintenir. Nous
lécret du 22 mars 1916
concedé aux prêtres du

rite latin de célébrer trois messes le 2 novembre. Aussi s'empressèrent-ils de réclamer son extension. La Congrégation leur répondit que par le fait qu'il était concédé à l'Eglise latine, il n'était pas, pour cela, concédé à l'Eglise orientale. Quant à la seconde question, à savoir s'il convenait de leur étendre ce privilège, la Congrégation répondit que, tel que cela était proposé, ce n'était point expédient. On voit donc clairement la démarcation bien nette entre les deux Eglises.

Pour indiquer une particularité, prenons celle du jeûne des fidèles dans l'Eglise maronite. Les fidèles de ce rite doivent observer jusqu'à midi, les jours de jeûne, le jeûne dit eucharistique, c'est-à-dire ne pas absorber une goutte d'eau. Par contre, de midi à minuit, ils peuvent manger quand il leur plaît et autant de fois qu'il leur plaira, en observant toutefois les lois de l'abstinence propre à leur rite.

Il est assez probable que le Saint-Siège étendra aux Orientaux d'une façon ou de l'autre, en faveur des fidèles défunts de ces divers rites, le privilège des trois messes le 2 novembre. Mais il a voulu, en répondant à la première demande qui lui était faite, bien affirmer le principe de la séparation des rites, afin qu'on ne pût logiquement et pratiquement conclure de l'un à l'autre.

* * *

La guerre qui se prolonge apporte avec elle des conséquences graves pour le ministère sacerdotal. Par exemple, tout prêtre a ses obligations vis-à-vis de la prière sacrée. Un décret de la Pénitencerie de 1912 affirmait que le clerc *in sacris* appelé sous les drapeaux, soit pour être soldat actif, soit pour servir comme infirmier, était dispensé par cela même de la récitation journalière de l'office divin. L'exemption était large, mais elle avait des inconvénients, surtout si l'appel sous les drapeaux se prolongeait pendant des années — comme c'est le cas

M. L'ABBE FOURNET, p. s. s.

M. Fournet n'a pas achevé sur terre sa quarante-neuvième année. On avait espéré pour lui une plus longue carrière; on n'en a pas rêvé une plus fructueuse.

Pierre-Auguste Fournet naquit à Clermont-Ferrand, en Auvergne, le 26 juin 1867. De ses années d'enfance et de jeunesse, de sa famille et de son pays, vers qui, dans l'abandon des causeries intimes, il se reportait volontiers, il n'y a guère à dire que ce qu'on devine. Ceux qui l'ont approché davantage ne supposent pas qu'il entrevit jamais une autre destinée que le sacerdoce. Ils se le représentent bien écolier, puis séminariste, ardent au jeu, au travail et à la prière, gai et serviable, de bonne humeur et de bon esprit, prompt à l'enthousiasme et à l'indignation, avec l'envers de ses qualités, une exubérance jugée parfois, par certains, indiscreète, dont il ne se défait jamais complètement. C'est qu'il ne possédait guère l'art des ménagements, le secret des diplomates: il ignorait pour sa part les susceptibilités et les dons faits à demi; comme toutes les belles âmes, il croyait facilement que les autres lui étaient pareils. Il s'est peint dans ces vers qui ne sont pas de ses meilleurs :

On projette sur tout la grâce dont est plein
Un coeur qui, des méchants ignorant les atteintes,
N'aperçoit nulle part artifices, ni feintes,
Et pense à la vertu l'homme en naissant enclin.

Séminariste, il voulut être sulpicien. Il ressemblait bien peu aux sulpiciens de la légende: graves, froids, rigides, compassés, réfractaires aux émotions vives, attentifs à prévenir toute spontanéité. Il réservait sa sympathie aux sulpiciens de l'histoire et se sentait attiré vers eux, découvrant avec bonheur entre leur âme et la sienne de nombreuses harmonies :

DON ALESSANDRO.

piété profonde envers la Sainte Eucharistie, dévotion filiale à la Sainte Vierge, amour du séminaire et du sacerdoce, ambition de se dépenser à former des prêtres, des prêtres selon le coeur de Jésus. De fait, il fut un type parfait de sulpicien, du sulpicien aimable, entreprenant, ardent, celui que réclamait M. Olier, " un enfant de feu ". Il exprimait encore sa vie dans ces vers :

Ignoré des humains, les ignorant lui-même,
Il sait trouver ici tout ce que son coeur aime :
La prière et la paix, l'intimité de Dieu,
Des travaux sans éclat, les charmes de l'étude,
La joie et les vertus, fleurs de la solitude,
L'aimable charité qui fait briller un peu
Dans la nuit de l'exil le jour de la patrie,
Un culte filial pour la Vierge Marie
Et sous d'humbles dehors des coeurs d'or et de feu.

Ordonné prêtre le 11 juin 1892, il vint à Montréal dès l'année suivante. Les oeuvres canadiennes de Saint-Sulpice offraient à son activité un champ plus vaste, où elle serait plus libre de se mouvoir. On le nomma, dès son arrivée, vicaire à Saint-Jacques. Les aptitudes éclatantes qu'il manifesta dans la suite pour l'enseignement font qu'on s'étonne qu'on n'en ait pas fait tout de suite un professeur. Mais il était de ceux qui sont propres à tout et prêts à tout et dont l'administration dispose selon les besoins. Il réussit parfaitement dans le ministère, et fut remarqué dès les premiers mois comme prédicateur et comme directeur; là, comme partout où il passa, il se dévoua, se donna tout entier, sans mesure: on donne rarement son coeur sans prendre des coeurs autour de soi.

Il vint au Collège de Montréal en 1894. Il y demeura seize ans, environ les trois quarts de son existence au Canada. Il enseigna un an la *Méthode*, deux ans la *Versification*, dix ans les *Belles-Lettres*, et trois ans l'*Histoire*. Il fut très apprécié

comme professeur d
Son plus beau temps
pensa avec prodigalité
était si bien fait pour
l'obligation de s'enfermer
s'absorber dans la pr
reste malaisément pli
marquent leur empre

Pour le jeune esprit
les classes de grammai
l'époque où la sève mo
par tous les moyens, p
en laissant à plus tar
Belles-Lettres doit être
cellement. Il avait
sentait et goûtait vive
belles pensées, beaux s
avait pas retenir l'émoti
à l'enthousiasme. L'en
re. Chez M. Fournet,
ment la plume et tourn
poésie. Il mettait de l
sauf quelques trainards
sagement sous sa condui
beau. Ah! le bon temp
plus puissant moyen d
entier à sa tâche, à y me

Un trait de son âme e
regarder à travers les r
conserver sa vigueur d'
et les sentiments bas ex
vers. En enseignant la

, dévotion filiale à
u sacerdoce, ambi-
es prêtres selon le
rit de sulpicien, du
elui que réclamait
mait encore sa vie

-même,
eur aime :
u,
e l'étude,
itude,
peu
patrie,

d'or et de feu.

Montréal dès l'an-
e Saint-Sulpice of-
où elle serait plus
n arrivée, vicaire à
r'il manifesta dans
'étonne qu'on n'en
ais il était de ceux
nt l'administration
tement dans le mi-
ois comme prédica-
at où il passa, il se
on donne rarement
de soi.

Il y demeura seize
nce au Canada. Il
rsification, dix ans
Il fut très apprécié

comme professeur d'histoire, mais sa santé déjà déclinait. Son plus beau temps fut en *Belles-Lettres*. C'est là qu'il dépensa avec prodigalité tous les trésors de sa riche nature. Il était si bien fait pour cet enseignement. Il n'y trouvait point l'obligation de s'enfermer dans un programme rigide et de s'absorber dans la préparation d'un examen. Il s'y fut du reste malaisément plié. Il fut de ces professeurs rares qui marquent leur empreinte et laissent des souvenirs.

Pour le jeune esprit patiemment labouré et ensemené dans les classes de grammaire, les *Belles-Lettres*, c'est le printemps, l'époque où la sève monte, où les bourgeons éclatent. Il faut, par tous les moyens, provoquer, accélérer cette poussée de vie, en laissant à plus tard le soin d'émonder. Le professeur de *Belles-Lettres* doit être un excitateur. M. Fournet le fut excellemment. Il avait une âme fraîche, jeune et vibrante. Il sentait et goûtait vivement le beau sous toutes ses formes : belles pensées, beaux sentiments, belles expressions. Il ne savait pas retenir l'émotion qu'il en recevait. Il se haussait vite à l'enthousiasme. L'enthousiasme est communicatif par nature. Chez M. Fournet, il l'était doublement. Il maniait joliment la plume et tournait avec grâce un récit, une lettre, une poésie. Il mettait de la vie et de l'entrain dans sa classe, et, sauf quelques trainards âprement harcelés, on avançait joyeusement sous sa conduite, à la découverte, dans le domaine du beau. Ah! le bon temps! Mais en classe comme partout, son plus puissant moyen d'influence consista à se donner tout entier à sa tâche, à y mettre toutes ses forces et tout son cœur.

Un trait de son âme et de son enseignement fut de toujours regarder à travers les mots les idées qu'ils recouvrent et de conserver sa vigueur d'indignation contre les pensées fausses et les sentiments bas exprimés en belles périodes ou en beaux vers. En enseignant la littérature, il voulait former des ca-

ractères. Un de ses élèves les plus distingués, aujourd'hui lui-même professeur écouté, lui sait gré d'avoir déposé en son âme " le culte de la beauté et de la justice ". Il dit aussi " l'attachement aux traditions littéraires de la France ".

Dès qu'il fut au Canada, M. Fournet voulut se faire une âme canadienne : il étudia passionnément les choses canadiennes. Il posséda et il aima la littérature et l'histoire canadiennes. Il sut, autant que quiconque, les faire connaître et les faire aimer. Mais il savait que, pour durer, les Canadiens doivent rester français, penser français et parler français. Cette foi le guida dans son laborieux effort pour révéler aux écoliers la vraie pensée française et la pure langue française, pour leur en donner l'amour soucieux d'en sauvegarder jalousement tous les droits et d'en respecter pieusement toutes les délicatesses.

L'activité de M. Fournet et sa puissance de travail furent vraiment surprenantes. Hélas, la lame usa vite le fourreau ! Cette activité et cette puissance de travail eurent trop tôt raison d'une constitution physique exceptionnellement robuste. Comment sut-il trouver du temps, tant de temps ! en dehors de ses obligations professionnelles entendues et pratiquées comme il les entendait et les pratiquait ! Sa classe lui demandait beaucoup de lectures ; il corrigait avec attention les devoirs ; il suivait de près ses élèves et donnait aux meilleurs des soins particuliers ; sa porte était toujours ouverte, l'accueil toujours cordial ; on le savait, on en usait, peut-être on en abusait ; loin d'enlever quoi que ce soit, sous prétexte de travail, à ses exercices de piété, il les multipliait et les prolongeait ; ses relations étaient nombreuses, sa correspondance suivie, sa conversation intarissable ; il ne refusait aucun service et on lui en demandait beaucoup...

Il trouva, outre cela, le temps d'être écrivain, conférencier, orateur. Il composa quelques ouvrages de longue haleine : une

vie de la
sur le Ca
abrégé, tr
Américain
la pas mo
Certaines
jour, sont
composé e
principal
temps du (c
une second
M. Fournet
béatificati
préciees à
au moyen
écrits avec
visation —
des notices,
ses revues,
fournies pe
anciens élèv
vie de la B
maladie l'ol
Pour sufi
chaque min
aida douze o
mit. C'était
composait un
tant jamais
s'annonça, il
En tout, a
Trois traits
sa piété, sa c

vie de la fondatrice des Soeurs de Miséricorde et l'article sur le *Canada*, dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, abrégé, traduit et reproduit dans l'*Encyclopédie Catholique Américaine*, dont on assure qu'avant de l'écrire il ne dépouilla pas moins de cent volumes et qu'il l'écrivit en un mois. Certaines parties de ce travail remaniées, complétées, mises à jour, sont devenues le livre *La race française au Canada*, composé en collaboration avec l'abbé Desrosiers, alors vice-principal à l'École Normale Jacques-Cartier, et publié au temps du Congrès Eucharistique, dont beaucoup souhaiteraient une seconde édition. A ces ouvrages de l'activité littéraire de M. Fournet, il faut ajouter sa déposition à l'enquête pour la béatification des martyrs jésuites, deux conférences très appréciées à l'Université Laval sur le latin et sur les mystères au moyen-âge, des panégyriques et des discours composés et écrits avec soin — car il ne se livra qu'assez tard à l'improvisation — tout un *Pontifical* très goûté, donné en théologie, des notices, des articles pour la *Semaine religieuse* et diverses revues, enfin les chroniques fleuries et abondantes fournies pendant bien des années au *Bulletin trimestriel* des anciens élèves de Saint-Sulpice. Il préparait avec amour une *vie de la Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeois*, que la maladie l'obligea d'interrompre.

Pour suffire à la tâche, il épargna le temps et sut utiliser chaque minute. Il prolongea les veilles. Au dortoir, qu'il présida douze ou treize ans, une lampe brillait bien avant dans la nuit. C'était celle de M. Fournet ; il corrigeait des copies ou composait un article... Il se tuait aussi sans le savoir. Ne sentant jamais la fatigue, il la raillait et la défiait. Quand elle s'annonça, il était trop tard.

En tout, avant tout, par dessus tout, M. Fournet fut prêtre. Trois traits sont à noter dans cette belle figure sacerdotale : sa piété, sa charité, son zèle pour les âmes. Sa piété fut sim-

ple, profonde et expansive. Ses dévotions furent les dévotions traditionnelles de Saint-Sulpice: le Saint Sacrement et la Sainte Vierge. On voudrait s'arrêter à décrire sa ferveur à l'autel dans la célébration de la messe quotidienne, ou au pied du tabernacle à l'heure des visites à Jésus-Hostie, à raconter sa confiance en Marie, les pratiques de piété et les industries de zèle que son culte lui suggéra, la part qu'il lui fit dans sa vie et l'ardeur qu'il déploya à pénétrer du même amour les âmes qui dépendaient de lui.

Il y aurait beaucoup, beaucoup à dire de sa charité, des traits délicieux à noter. Elle était joyeuse. Elle lui inspira cet optimisme inconfusable que d'aucuns trouvaient parfois naïf. Elle brilla surtout dans les contradictions; il en essuya de puissantes. Il ne crut pas qu'elle demandât jamais de faire les vues qui semblent justes, parce qu'elles peuvent déplaire. Il soutint ses idées avec chaleur, sinon parfois avec excès: c'est le propre des convaincus. Il lui échappa des sorties véhémentes contre ce qu'il appelait la routine. Il était si exclusivement dominé par le désir du mieux, si visiblement étranger à tout sentiment d'animosité personnelle, que nul ne se froissait de boutades pittoresques qu'il oubliait tout le premier.

Il aima passionnément les âmes, les âmes de jeunes gens sur tout. Il sut les comprendre, les prendre et se les attacher. Soucieux de travailler en profondeur, il sembla quelquefois sans négliger personne, cultiver avec prédilection quelques plantes de choix. Certaines natures lentes à s'ouvrir et à se confier ne furent pas devinées et se crurent dédaignées; c'était à tort. A vrai dire, toutes les façons d'agir de M. Fournet ne pourraient être érigées en règle générale; elles furent acceptées pourtant, venant de lui, c'est-à-dire d'un homme absolument désintéressé et surnaturel, ne pensant pas une minute à rien retenir pour lui-même, uniquement préoccupé,

ciselant é
jaloux, bé
la, il prés
L'idéal sa
lement. t
dir en l'o
vaient d'e
les gagna
cheur ce
ment jusq
geât supe
appelait s
sollicitude
grands or
aujourd'h
comme l'u
leurs beso
il savait à
vers, chas
quelle for
Qu'on en

L
Jé
D
H
E
V
V
L
E

L'activit
pendant d
des altéra
C'est un t

sculptant des âmes, de les livrer à Dieu. Aussi Dieu, le Dieu jaloux, bénit et seconda son action. Que de vocations il éveilla, il préserva, il épura, il guida, souvent très loin et très haut ! L'idéal sacerdotal dont il parlait si bien, il le vivait intégralement. Ses disciples — car il fit école — le voyaient resplendir en l'observant mieux encore qu'en l'écoulant, et ils rêvaient d'être prêtres comme lui-même l'était : c'est ainsi qu'il les gagnait. Pour garder au bon Dieu, dans toute leur fraîcheur ces âmes d'adolescents, pour les hausser progressivement jusqu'aux cimes, il n'est aucun soin que M. Fournet jugeât superflu, aucun détail qui lui parût indifférent. Il les appelait ses fils. Il était vraiment père, sinon mère, par la sollicitude et par l'affection. Il leur tenait à tout moment grands ouverts, son cœur, sa porte et sa bourse. Plusieurs, aujourd'hui prêtres ou à la veille de le devenir, peuvent dire comme l'un d'eux " Je lui dois tout ". Il s'occupait de tous leurs besoins ; il les suivait partout, notamment en vacances ; il savait à propos par quelques mots, quelques lignes, quelques vers, chasser les ombres et réchauffer les ardeurs. Et sous quelle forme gracieuse il donnait les conseils qui sauvent ! Qu'on en juge par ces vers adressés à un servent de messe :

Les cieux se sont ouverts à mon humble supplique,
 Jésus, environné de sa cour angélique,
 Du palais éternel a quitté la splendeur :
 Il est là, riche et bon, en ce nouveau cénacle,
 Et tandis que mes yeux cherchent un tabernacle,
 Vous venez, mon enfant, lui porter votre cœur.
 Venez, venez souvent : tout en vous le réclame ;
 Les fruits de l'avenir sont en fleurs dans votre âme
 Et les fleurs pour éclore ont besoin de chaleur.

L'activité multiforme et féconde de M. Fournet s'exerça pendant douze ans sans fatigue apparente. Puis, vers 1907, des altérations survinrent dans sa santé jusque-là robuste. C'est un terrible mal qui apparaissait : il se manifesta tout

d'abord sous une forme bénigne, un affaissement de la paupière droite, mais l'affection devait s'étendre du muscle de la paupière à tout le système musculaire. Après quelques hésitations, les médecins reconnurent la vraie nature du mal et prescrivirent le repos : au moins quinze heures sur le lit, chaque jour, ordonna le plus célèbre. C'était bien au-dessus des forces de M. Fournet. Il jugea le remède pire que le mal et n'entendit pas *propter vitam vivendi perdere causas*.

Il échangea, en 1907, les *Belles-Lettres* pour l'*Histoire* : c'était quelques heures de classe en moins par semaine. Il renonça aux oeuvres extérieures : discours et ouvrages. Pendant trois ans, l'état demeura stationnaire mais ne s'améliora pas.

On crut nécessaire un repos plus complet. En 1910, on le retira du collège pour en faire un chapelain de communauté. Chez les Soeurs Grises, où il passa de 1910 à 1912, puis à la Congrégation, M. Fournet recueillit des consolations mais il acheva de se tuer. Pouvait-il connaître le repos tant qu'il trouvait à sa portée des âmes à guider et à perfectionner ? Plusieurs se demandèrent comment cet homme si goûté des jeunes gens réussirait près des religieuses. Il réussit aussi bien et de la même manière, en se dépensant sans réserve : au confessionnal, où il passa tant d'heures et fut directeur éclairé, patient, bon à l'extrême, et dans les entretiens innombrables, où sa parole souvent improvisée, abondante, pleine d'onction, charmait l'esprit et touchait le coeur.

Le mal cependant, progressait lentement, puis plus vite, avec des alternatives de crise et d'apparente amélioration. Il prit des repos qui lui furent pénibles, au terme desquels il se remit à la besogne avec une joyeuse ardeur. Au milieu de l'année dernière, il dut renoncer à tout ministère et se retirer pour l'année au presbytère d'Oka, au bord du lac qu'il aimait. Ses bras jadis si vigoureux, pour lancer la balle et s'escrimer au trapèze étaient sans force ; on l'aidait à s'habiller, à mar-

ger. Il rien ne se prier laborieux tout l'autan : les tombent, pensées puisque suite " reste pré certaines de ses de longtemp Il vint pour ne l de son âg condamné souriant guérison, s'intéress. Ce qui denée. L ficie à fair hors. Ce mieux dir multipliar tions qui total. Il manquer : fin : " Je mort vint

ger. Il dut se priver bien souvent de dire la sainte messe, et rien ne lui fut plus douloureux. Les muscles de la mâchoire se prirent à leur tour : la mastication et la parole devinrent laborieuses. Il eut des crises d'étouffement. Il resta là-bas tout l'automne " Le lac, écrivit-il, a gardé ses charmes d'antan : les flots qui courent, le vent qui passe, les feuilles qui tombent, l'herbe qui sèche éveillent bien en mon âme quelques pensées mélancoliques, mais plus encore de reconnaissance, puisque le temps nous entraîne vers Dieu. " Il ajoutait ensuite " Priez pour moi afin qu'au sein de l'épreuve, je reste prêtre et victime. " Des intimes sont convaincus d'après certaines paroles du même genre et l'admirable résignation de ses dernières semaines qu'il s'offrit à Dieu en victime et, longtemps d'avance, accepta tout.

Il vint à l'Hôtel-Dieu au début de janvier. Il prit le lit pour ne le plus quitter. Ce dut être terrible pour un homme de son âge et de son activité de se sentir ainsi saisi, paralysé, condamné, lentement séparé de tout. Comme il parut toujours souriant et tranquille, qu'il multipliait les neuvaines pour sa guérison, qu'il ne se préoccupait de rien, qu'il continuait de s'intéresser à tous et à tout, on crut qu'il se faisait illusion.

Ce qui est sûr, c'est qu'un jour vint où il se rendit à l'évidence. Le mal n'était pas de ceux qui pardonnent. Le sacrifice à faire était dur. Il fut fait sans que rien ne parut au dehors. Ce fut jusqu'au bout, sans une ombre, la paix, pour mieux dire, la joie. Il disposa lui-même de tout ce qu'il avait, multipliant jusqu'à la fin les prévenances délicates, les attentions qui touchent. Il réalisa pour mourir le dépouillement total. Il s'interdit de questionner le médecin pour ne pas manquer au parfait abandon. Il dit quelques jours avant la fin : " Je nage dans la paix " et " je vais à mon Père ". La mort vint doucement sans secousse, sans douleur. Il s'endor-

mit vraiment dans le Seigneur. Il se dégagait de son lit d'agonie je ne sais quelle influence réconfortante et rayonnante.

Il mourut le 10 mai, en plein mois de Marie, aux premières heures de la fête de saint Joseph. Il rattachait le début de la crise finale à un sermon donné l'an passé, à l'Oratoire Saint-Joseph, qu'il avait accepté, disait-il, par dévotion, mais dont il avait éprouvé une fatigue dont il ne se remit pas. Saint Joseph vint sans doute au matin de sa fête lui en porter la récompense.

“ Je suis bien du côté du ciel ”, disait-il encore à ces derniers jours. Il le redit sans doute avec une plus entière vérité. Puisse-t-il revivre sur terre dans les âmes de prêtre qu'il sut former !

C'est une gerbe de fleurs rares qu'on eut aimé déposer sur sa tombe, et c'est un regret suprême de n'offrir à sa mémoire que ces humbles fleurettes, effeuillées, sur la terre encore fraîche de la crypte sombre et délaissée où son corps repose, par les mains pieuses de quelques confrères et de quelques fils.

ŒUVRE DES TABERNACLES

Le vendredi, 2 juin, à 3 heures du soir, aura lieu, à la chapelle de l'École Normale, Congrégation de Notre-Dame, 992, Sherbrooke ouest, le salut de clôture des réunions de l'*Œuvre des Tabernacles*. Les dames patronnesses et les amis de l'œuvre sont respectueusement invités à assister.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	5 juin.	— Chambly-Bassin.
Mercredi,	7 “	— Contrecoeur.
Vendredi,	9 “	— Chapelle-de-Notre-Dame-des-Anges.
Dimanche,	11 “	— Saint-Arsène.